**[83:A:6]**

**Ordonnance**

[*no du dossier de la cour*]

COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

MONSIEUR LE [*ou* MADAME LA] Le [*jour*] [*date*]

JUGE [*nom*]

[*intitulé de l'instance*]

[*sceau de la cour*]

ORDONNANCE

LA PRÉSENTE MOTION, qui a été présentée par le demandeur en vue d'obtenir une ordonnance modifiant le jugement [*ou* l'ordonnance *selon le cas*] en date du [*date*] de M. le juge [*ou* Mme la juge] [*nom*] [*ou la mention appropriée*], a été entendue aujourd'hui, à/au [*adresse du palais de justice*].

APRÈS AVOIR LU l'affidavit de [*nom*] fait le [*date*] et déposé ainsi que les pièces jointes à cet affidavit et après avoir entendu les plaidoiries des procureurs du demandeur et du défendeur,

1. LE TRIBUNAL MODIFIE le jugement [*ou* l'ordonnance *selon le cas*] de M. le juge [*ou* Mme la juge] [*nom*] en y ajoutant le paragraphe suivant :

«5. LE TRIBUNAL ORDONNE que le défendeur paye les dépens de la présente action au demandeur dès leur liquidation.»

2. LE TRIBUNAL ORDONNE que le défendeur paye les dépens de la présente motion au demandeur dès leur liquidation [*ou la mention appropriée*].

greffier local,

Cour de l'Ontario (Division générale)